



**Deuxième réunion 2019 de l'Assemblée départementale :
Compte administratif 2018
Budget supplémentaire 2019**

**Avec un compte administratif 2018 qui met en
lumière la bonne santé financière de la collectivité,
le Département a les moyens d'agir pour le territoire**

En 2018, le Département de l'Aube a relancé son investissement à hauteur de 60 M€, tout en restant très peu endetté (146€ par habitant, un des taux les plus bas parmi les Départements en France).

Cette situation financière saine lui permet de poursuivre ses engagements sur le territoire en soutenant de nouveaux projets, complémentaires à ceux votés lors du budget primitif en janvier 2019.

Développement du territoire :

- soutien à l'UTT pour son développement et sa candidature d'université européenne de technologie à Troyes
- nouvelle politique d'achat public pour faciliter l'accès de toutes les entreprises, y compris les petites, à la commande publique

Qualité de vie dans l'Aube :

- un schéma pour une meilleure sécurité des biens et des personnes à travers l'action des sapeurs-pompiers
- simplification et renforcement des aides à l'équipement touristique des communes et intercommunalités

Solidarités humaines :

- un pacte territorial d'insertion 2019-2023 pour soutenir les plus fragiles et les accompagner vers l'emploi ;
- le Département prêt à renforcer son action aux côtés de l'Etat dans sa lutte contre la pauvreté (plan de prévention et de lutte 2019-2022)

SOMMAIRE

**Compte administratif de l'exercice 2018 :
une situation financière saine qui a permis de renforcer les investissements au
service du développement de l'Aube..... p.4**

- 2018 : 45 M€ d'autofinancement qui permettent près de 60 M€ d'investissements
- Le Département de l'Aube de moins en moins endetté

**L'UTT : le Département soutient le plan de développement et la candidature
pour une université européenne de technologie à Troyes..... p.6**

- Un plan de développement sur cinq ans à 6 M€
- L'UTT candidate pour la création d'une Université de technologie Européenne (EUt+) à Troyes

**Simplifier la politique d'achat public du Département de l'Aube et, au-delà,
l'accès de toutes les entreprises à la commande publique p.8**

**Sapeurs-pompiers :
Une meilleure sécurité des biens et des personnes avec le SDACR,
le Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques p.9**

- Défendre le modèle aubois de sécurité civile : l'implication forte du Conseil départemental

**Refonte du dispositif d'aide aux collectivités : c'est le tour des équipements
touristiques..... p.11**

- Un dispositif désormais unique pour les aides aux équipements touristiques
- Une démarche globale de simplification pour le Département de l'Aube

**Le Pacte territorial d'insertion 2019-2023 :
aider les plus fragiles à trouver le chemin de l'emploi..... p.12**

- 4 objectifs déclinés en 13 actions concrètes :

**Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté 2019-2022 : le
Département de l'Aube prêt à renforcer son action aux côtés de l'Etat..... p.13**

Compte administratif de l'exercice 2018 : une situation financière solide qui a permis de renforcer les investissements au service du développement de l'Aube

Chaque année, le Département de l'Aube établit son compte administratif. Ce document de synthèse est le reflet exact de l'activité financière de la collectivité de l'année précédente. Il s'agit d'un bilan qui retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité.

- **2018 : près de 45 M€ d'autofinancement qui permettent près de 60 M€ d'investissements**

[Rapport bleu p.11](#)

En 2018, le Département de l'Aube affiche :

- 337,4 M€ de dépenses
- 334,4 M€ de recettes
- auxquelles s'ajoutent un excédent de 73,9 M€

Le niveau d'autofinancement augmente de 25 %, pour atteindre 45,1 M€.

Cette hausse s'explique par la bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement, qui baissent de 0,5%, et permet au Département de l'Aube de respecter les engagements du contrat financier passé avec l'Etat.

Ces bons résultats soutiennent la relance de l'investissement avec plus de **58 M€ consacrés aux dépenses d'investissement** (soit plus de 20 M€ par rapport à 2017) :

- les dépenses d'équipement pour la collectivité passent ainsi de 31,1 M€ à 47,5 M€
- les subventions versées aux partenaires (communes, intercommunalités, associations) passeront de 4,3 M€ à 9,4 M€ (soit plus du double), ce qui est le reflet du plan d'action aux projets structurants lancés par le Département fin 2017.

- **Le Département de l'Aube de moins en moins endetté**

[Rapport bleu p.81](#)

Ces bons indicateurs financiers sont réalisés **sans nouvel emprunt en 2018**.

En 2018, **la dette du Département de l'Aube s'élevait à 45,1 M€, soit 146 € par habitant** (contre 173 € en 2017, et 554 € pour la moyenne de la strate en 2017).

Cette dette représente 14,65 % des recettes de fonctionnement, soit un niveau très inférieur à celui des autres départements (49,48 % pour la strate en 2017).

Malgré l'important plan d'investissement lancé par la collectivité, cette dernière devrait poursuivre dans cette voie en n'empruntant pas en 2019, ni en 2020, alors que la dette s'élèvera à 37 M€ en 2019 et 28,7 M€ fin 2020. Elle sera alors à moins de 100 euros par habitant.

Dans un contexte économique difficile, la situation financière du Département de l'Aube demeure solide. Cela s'explique par la pertinence des choix pris en matière de gestion depuis plusieurs années.

Cette bonne santé financière permet d'engager des actions sur l'ensemble du territoire, en soutenant les projets des communes et des intercommunalités, tout en conservant des marges de manœuvres importantes.

Le Département de l'Aube reste ainsi le seul acteur du territoire capable d'actionner de tels leviers essentiels pour le développement de l'Aube.

L'UTT : le Département soutient le plan de développement et la candidature pour une université européenne de technologie à Troyes

Rapport jaune p.1

Fidèle soutien de l'UTT, l'Université de technologie de Troyes, le Département de l'Aube s'engage de nouveau à ses côtés pour soutenir :

- ✓ son nouveau plan de développement sur cinq ans
- ✓ sa candidature pour une Université Européenne de technologie (EUt+).

Depuis sa première rentrée en 1993, le Département de l'Aube n'a cessé de soutenir l'UTT. D'abord en assurant la construction immobilière de l'établissement ; ensuite en participant au financement annuel de fonctionnement à hauteur de 500 000 €. En 2018, la collectivité a même voté une subvention supplémentaire d'investissement de 300 000 € (développement et renouvellement des équipements).

Pourquoi un tel soutien?

L'UTT a profondément modifié et fait évoluer la vie et l'économie locale dans un contexte de compétition permanente et de ré-organisation des établissements d'enseignement supérieur. Sa contribution à l'économie du territoire est estimée à 100 M€ par an.

➤ **Un plan de développement sur cinq ans à 6 M€**

Pour demeurer une école reconnue, ambitieuse et continuer de former chaque année des étudiants dans les domaines techniques, l'UTT doit investir pour l'avenir.

Elle a donc élaboré un plan pluriannuel autour de trois axes :

- réaménager en interne les locaux sans création de nouvelle surface pour optimiser l'espace et ainsi **pouvoir accueillir de nouveaux effectifs étudiants notamment dans la filière de la sécurité globale** ;
- réaliser un bâtiment expérimental pour **développer des solutions innovantes dans la production de chauffage, de climatisation et d'électricité** dans le cadre de l'objectif affiché d'autosuffisance énergétique (un projet co-financé par l'Ademe et la Région Grand Est) ;
- **lancer le projet plus global, appelé EvolUTTion pour un nouvel élan en matière énergétique, numérique, écologique et patrimoniale** afin, entre autres, d'entamer une transition numérique pour rendre les bâtiments intelligents et connectés et se positionner en matière de cyber-sécurité.

Le coût global de ce plan s'élève à 6 millions d'euros sur 5 ans.

Le Département souhaite y participer activement avec un premier soutien financier à hauteur de 2 M€, dédié plus spécialement au projet EvolUTTion. Dès 2019, 500 000 € de crédits de paiement sont inscrits au budget.

➤ **L'UTT candidate pour la création d'une Université Européenne de technologie (EUt+) à Troyes**

Le soutien du Département s'inscrit également dans le cadre de la candidature déposée par l'UTT, avec 6 autres universités partenaires, pour créer une confédération nommée Université de technologie Européenne, EUt+.

Les 6 autres universités partenaires qui couvrent l'ensemble des régions européennes sont :

- ✓ Технически университет София, Technical University of Sofia (Bulgarie) ;
- ✓ Hochschule Darmstadt, University of Applied Sciences (Allemagne) ;
- ✓ Technological University Dublin (Irlande) ;
- ✓ Rīgas Tehniskā universitāte (Lettonie) ;
- ✓ Universitatea Tehnică din Cluj-Napoca (Roumanie) ;
- ✓ Universitat Politècnica de València (Espagne).

Rappelons que c'est fin 2018 que l'Union européenne a lancé un plan ambitieux pour la création de vingt campus universitaire transnationaux d'ici 2025.

Le projet d'EUt+, porté par l'UTT, représente 130 000 étudiants et 7 000 personnels répartis dans 7 pays. Il renforcerait la visibilité et l'attractivité de l'UTT en la plaçant de facto sur l'échiquier mondial. Il permettrait de former toujours plus d'ingénieurs à Troyes et d'accueillir toujours plus d'étudiants européens, offrant ainsi un moyen pour le territoire aubois de rayonner à l'échelle européenne.

Simplifier la politique d'achat public du Département de l'Aube et, au-delà, l'accès de toutes les entreprises à la commande publique

Rapport bleu p.119

Le Département de l'Aube adapte sa politique d'achat public pour toujours plus d'efficacité :

- ✓ alléger les procédures,
- ✓ gagner du temps en engageant plus rapidement les opérations d'achat,
- ✓ faciliter ainsi l'accès de toutes les entreprises, y compris les petites et très petites entreprises locales, à la commande publique.

Cette actualisation doit aussi permettre de se mettre en conformité avec le nouveau Code de la Commande Publique (CCP), en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019, et qui rassemble l'ensemble des règles régissant le droit de la commande publique.

La nouvelle politique d'achat du Département définit ainsi de grands principes en matière de :

- sécurité juridique,
- performance économique,
- efficacité organisationnelle (dématérialisation, simplification du processus, optimisation des délais),
- développement durable,
- accès des petites et moyennes entreprises,
- transparence du processus décisionnel.

Elle est déclinée en fiches de procédures internes dans un guide afin d'aider les services à assurer un achat efficace, tout en garantissant une bonne utilisation de l'argent public dans le respect des grands principes de la commande publique.

Cette nouvelle politique « *participe activement à l'exercice de la compétence de **solidarité territoriale** du Département, notamment à travers l'impact de la commande publique sur le tissu économique. L'ambition est que toutes les entreprises, quelles que soient leur taille et leur situation, y compris les **TPE et PME** locales, aient un accès facilité aux marchés départementaux* » explique le président Philippe Pichery.

Sapeurs-pompiers : une meilleure sécurité des biens et des personnes avec le SDACR, le Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques

Rapport bleu p.135

Le SDACR, le **Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques** est un document d'analyse, de prospection et de planification qui garantit la couverture opérationnelle du territoire départemental en matière de sécurité civile. Il doit être approuvé par l'Assemblée départementale puisque le SDIS est placé sous son autorité (pour la gestion administrative et financière) et sous celle du préfet (gestion opérationnelle).

Pour répondre à la fois au changement de contexte et d'environnement de la réponse de secours et aux nouvelles exigences réglementaires, le préfet de l'Aube a demandé au Sdis (service départemental d'incendie et de secours) de revoir son SDACR pour le 1^{er} juillet 2019.

En effet, les dernières données sur lequel il s'appuyait dataient de 1999. Il était devenu nécessaire de **les réviser pour mieux correspondre aux réalités du territoire aubois et des capacités du SDIS** afin d'offrir la meilleure réponse en matière de secours routier ou d'incendie.

Après 7 mois de travail, cette mission est achevée.

Les orientations du SDACR 2019-2023 se concentrent autour de 4 axes :

- **le maillage territorial** pour optimiser la réponse opérationnelle,
- **le secours d'urgence à personne** (collaboration avec le SAMU, transport vers les hôpitaux de proximité, développement du service de santé et de secours médical, outil numérique...),
- **les équipements** (engins à plusieurs fonctions, camion-citerne pour le rural, seconde cellule intempérie, répartition sur plusieurs centres...),
- **les procédures opérationnelles** (collaboration interservices, retours d'expérience, compétences spécifiques des personnels...).

➤ **Défendre le modèle auboïse de sécurité civile : l'implication forte du Conseil départemental**

En 2019, la contribution financière du Département au budget du Sdis s'élève à **6,5 M€** (soit 35,5 % des recettes de fonctionnement du Sdis), auxquels il convient d'ajouter **650 000 € de dotations accordées aux communes** pour le paiement des allocations de vétéran, sur le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle.

Pour réduire les délais d'intervention et renforcer l'implication des sapeurs-pompiers volontaires de l'agglomération troyenne, **une 2^e caserne va être construite**, sur un terrain appartenant au Département à Sainte-Savine, à proximité immédiate de la rocade ouest de Troyes. Maître d'ouvrage délégué du Sdis pour cette construction estimée à 6,7 M€ TTC, le Département s'est engagé à la financer à hauteur de 2,6 M€ (520 000 € de crédits de paiement sont inscrits au budget 2019).

Afin de permettre au Sdis de remplir au mieux ses missions, et pour promouvoir le volontariat, socle du modèle auboïse de sécurité civile, le Département s'est engagé à financer **8,3 M€ d'investissements nouveaux sur 5 ans (2018-2022)**. A terme, outre la deuxième caserne, sept échelles seront remplacées et 19 centres d'incendie et de secours seront rénovés. Les centres de premières interventions seront dotés de sacs de secours à personne et de matériel, en fonction des formations et aptitudes médicales des personnels.

**Les sapeurs-pompiers de l'Aube :
un ratio de volontaires très important à préserver**

L'Aube compte quelque 2 800 sapeurs-pompiers. Le Sdis gère **138 professionnels, 988 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) du corps départemental** (dont 147 femmes) et 77 personnels du service de santé et de secours médical (dont 38 femmes). S'y ajoutent 1 583 sapeurs-pompiers volontaires (dont 187 femmes) des corps communaux de première intervention, répartis sur 217 corps. Avec ce maillage territorial, l'Aube affiche un ratio de 895 SPV/100 000 hab. (contre une moyenne nationale de 356).

Les sapeurs-pompiers ont réalisé 27 900 interventions en 2018 (+ 35 % par rapport à 2017), dont 50 % de secours à personnes (+ 4,7 % par rapport à 2017).

Refonte du dispositif d'aides aux collectivités : c'est le tour des équipements touristiques

Rapport jaune p.5

Le Département de l'Aube poursuit la refonte de ses dispositifs d'aides aux projets communaux et intercommunaux en adaptant cette fois celui dédié aux équipements touristiques.

➤ **Un dispositif unique désormais pour les aides aux équipements touristiques**

De 7 dispositifs actuellement, on passe donc à seulement **un dispositif unique**.

Celui-ci sera :

- applicable aux communes de moins de 2 000 habitants,
- maintenu à un taux de base unique de 15 %,
- avec un taux complémentaire identique quelle que soit la nature du projet,
- sur une base subventionnable de 40 000 € pour l'ensemble des aménagements et des équipements touristiques
- dans le cadre de la suppression de la règle relative au plafond des aides limitées sur 5 ans à hauteur de 12 500 €
- appliqué rétroactivement à partir du 1^{er} janvier 2019.

➤ **Une démarche globale de simplification pour le Département de l'Aube**

Avec cette décision, le Département de l'Aube poursuit son adaptation des aides aux communes et intercommunalités engagée fin 2018.

Cette refonte se base sur 3 grands principes favorables aux collectivités bénéficiaires :

- simplification et harmonisation des aides
- renforcement du soutien financier
- extension à de nouveaux projets

Cette refonte a déjà concerné les équipements des domaines suivants :

- ✓ éducation
- ✓ sport
- ✓ culture
- ✓ patrimoine historique
- ✓ voirie

Pour rappel, en 2019 près de 6 M€ sont consacrés aux subventions d'équipement aux communes et structures intercommunales.

Le Pacte territorial d'insertion 2019-2023 : aider les plus fragiles à trouver le chemin de l'emploi

Rapport violet p.21

Le Département de l'Aube adopte son Pacte territorial d'insertion 2019-2023. Ce pacte, dont l'objectif est d'améliorer l'insertion sociale et professionnelle des publics fragiles (ex : les bénéficiaires du RSA), sera prochainement signé avec l'Etat, la Caisse d'allocations familiales de l'Aube, la Mutualité sociale agricole, Pôle Emploi, la Région Grand-Est et Troyes Champagne Métropole.

A travers lui, « **le Département réaffirme son rôle de chef de file de l'insertion : un rôle que la loi lui confère et qu'il entend assumer pleinement** » souligne le président Philippe Pichery.

Ce document est le fruit d'un travail collaboratif de l'ensemble des partenaires qui se sont mis d'accord sur des axes stratégiques communs. Il entend assurer la cohérence des actions menées sur le territoire par l'ensemble des partenaires, pour éviter les doublons et optimiser les actions.

➤ **4 axes stratégiques déclinés en 13 actions concrètes :**

Axe 1 Améliorer l'accompagnement des publics :

- ✓ Accueillir, former, orienter les nouveaux entrants
- ✓ Cibler des publics ayant des besoins spécifiques en termes d'accompagnement
- ✓ Développer et outiller l'accompagnement effectué par les TMS (travailleurs médico-sociaux) du Département.

Axe 2 Agir pour l'emploi :

- ✓ Faciliter l'accès direct à l'emploi
- ✓ Mettre en place un réseau de parrainage mutualisé entre partenaires
- ✓ Optimiser le fonctionnement de l'insertion par l'activité économique
- ✓ Développer les clauses sociales des marchés publics

Axe 3 Lever les difficultés des personnes :

- ✓ Faciliter l'accès et l'usage des outils et services numériques
- ✓ Créer une structure « ressource » sur les problématiques d'illettrisme et d'analphabétisme
- ✓ Mettre en œuvre une mission mobilité
- ✓ Faciliter l'accès des soins

Axe 4 Développer les appuis sociaux :

- ✓ Créer une plateforme bénévolat
- ✓ Créer une nouvelle action permettant une remobilisation progressive des allocataires

Plan national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2019-2022 : le Département de l'Aube prêt à renforcer son action aux côtés de l'Etat

Rapport violet p.61

Déjà très impliqué en ce domaine, le Département de l'Aube s'investit dans la **stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté 2019-2022**

Ce « **Plan pauvreté** » s'articule autour de 5 engagements :

- ✓ l'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre avec la pauvreté ;
- ✓ la garantie au quotidien des droits fondamentaux des enfants ;
- ✓ un parcours de formation garanti pour tous les jeunes ;
- ✓ des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'action ;
- ✓ un investissement pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

Dans ce cadre, l'Etat soutient financièrement l'action des Départements avec un fonds de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi. **L'enveloppe allouée à l'Aube s'élève à 412 000 €**. Sa mise à disposition se fera dans le cadre d'une convention devant être signée d'ici le 30 juin 2019.

Trois grands axes de travail ont été retenus dans l'Aube :

- **prévenir les sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance** (renforcer les moyens du Département sur la prise en charge des contrats jeunes majeurs et favoriser l'insertion sociale et professionnelle pour les amener vers plus d'autonomie),
- **renforcer les compétences des travailleurs sociaux** (répondre aux besoins des entreprises qui rencontrent des difficultés à recruter),
- **permettre l'insertion des bénéficiaires du revenu de solidarité active** (proposer une offre d'accompagnement adaptée aux besoins des publics).

Pour décliner la stratégie nationale au niveau du territoire aubois, le Département de l'Aube travaille sur un plan d'actions, aux côtés de nombreux partenaires :

- Direction départementales des territoires ;
- Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;
- Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations ;
- Direction des services de l'éducation nationale ;
- Agence régionale de santé ;
- Caisse d'allocations familiales ;
- Caisse primaire d'assurance maladie ;
- Région Grand Est.

Ces travaux sont étroitement liés **au pacte territorial d'insertion (voté lors de cette session)** et, plus largement, à la stratégie du Département sur le champ de l'insertion des allocataires du RSA.